



# L'ECHO SYNDICAL

IWA 2095 UNION L'AVANTAGE SYNDICAL OPEIU 166

Au service des travailleurs du Nord-Ontario



Volume 6 Édition 2

L'Union fait la force

Été 2004

## BIENNALE 2004

Notre 9<sup>ie</sup> convention biennale a eu lieu à Timmins ces 27 et 28 mai dernier et il nous fait plaisir de rapporter que les 59 délégué(e)s présent(e)s ont fait un bon travail sur les points à l'ordre du jour.

Les rapports de dix comités furent étudiés et nous avons vu que tous les dossiers sont à l'ordre. Il appert que, malgré que le secteur forestier ait souffert durant les deux dernières années, la section locale, grâce à une gérance saine, a maintenu sa membricité tout en accroissant son avoir de près de 200,000\$ durant la période courante. Ceci nous mets en bonne position pour affronter les défis futurs. Un 11<sup>ie</sup> rapport, qui ne figurait pas à l'ordre du jour, fut présenté, soit celui du comité féminin. Il démontre que ce comité a été très actif depuis sa fondation il y a un peu plus d'un an.

Des résolutions pour modifier les statuts de la section locale ont été débattues avant de procéder

été à l'avantage des membres. Une résolution en particulier est à noter;



à un vote. Certaines furent acceptées alors que d'autres étaient rejetées démocratiquement, ce qui a toujours

l'assemblée a entériné une motion pour supporter la fusion entre la I.B.A. et les Métallos si le National en

arrive à une entente acceptable. Confrère Norman Rivard, notre nouveau président national, était présent pour nous informer des progrès dans ce dossier.

Confrère Rivard a aussi parlé des changements récents au sein de l'exécutif national, causés par la démission de confrère Dave Haggard, président sortant. Le nouvel exécutif se compose comme suit; confrères Norman Rivard, président, Wilf McIntyre, 1<sup>ie</sup> vice, Joe daCosta, 2<sup>ie</sup> vice, Wade Fisher, 3<sup>ie</sup> vice, Mike Pisak, 4<sup>ie</sup> vice et Dave Tones, secrétaire-trésorier.

Pour plus de renseignements, s.v.p. demander à votre délégué(e) qui se fera un plaisir de vous fournir un compte rendu détaillé.

Fraternellement;  
Alain Charlebois  
Éditeur

## L'ÉTÉ APPORTE DES EMPLOIS PLUS STABLES



Eric Carroll

Comme mentionné à l'édition printanière, Tembec - Cochrane a fait beaucoup de chemin grâce au travail du comité spécial et des employé(e)s. Bien que la dispute sur le bois d'œuvre avec les É.U. ne soit pas encore résolue, nos membres de Cochrane jouissent maintenant d'une

meilleure stabilité d'emploi, et nous osons souhaiter que le 3<sup>ie</sup> quart sera opérationnel plus tard cette année.

Norbord, aussi à Cochrane, viennent tout juste d'embaucher 7 nouveaux employé(e)s, et, à cause de la reprise de la demande, l'arrêt pressenti a été différé et les opérations continuent sur 3 quarts de travail.

Pour ce qui est du Service de Dépendance de Cochrane Nord, nous con-

duisons présentement des réunions avec les membres en préparation pour les négociations prévues pour novembre de cette année. À Opasatika, nos membres de la Maison Arc-en-Ciel sont aussi en préparation pour les négociations cédulées pour le mois de décembre.

À la Spruce Falls, la majorité de nos membres étaient mis à pied depuis la fin mars ou le début avril, mais la plupart sont maintenant au travail soit à la

plantation d'arbres, le transport du bois ou la construction de chemins et ce depuis la mi-mai. Si tout se déroule comme prévu, la coupe estivale devrait débuter au début de juillet.

**En terminant, je profite de l'occasion pour vous souhaiter de bonnes vacances, profitez du bon temps avec vos amis et en famille.**

Fraternellement;  
Eric Carroll

## LE COMITÉ FÉMININ TRÈS ACTIF ICI ET AU NATIONAL

Le 16 avril dernier, seize femmes, déléguées de Hearst, Cochrane, Chapleau, Calstock, Hornepayne, Iroquois Falls et Kapuskasing ont participé à

bres sortantes étaient; consoeurs Louise Dionne, présidente, Diane Vienneau, vice-présidente et Cheryl Wesley, secrétaire. Consoeur Diane Vienneau

## NOUVEL EXÉCUTIF ÉLU ET DES DÉLÉGUÉES ENVOYÉES AU NATIONAL

déléguées de partout au pays. Elles ont participé à des ateliers sur la communication efficace, les femmes dirigeantes, faire face au patronat, solutions aux con-

c'est une idée qui prendra racines ailleurs dans notre syndicat.

Les membres intéressé(e)s à en savoir plus ou à participer au



un atelier au bureau local de Kapuskasing. Les conférencières Micheline Lemieux et Sonia Gravel du P.A.E.F. ont parlé du harcèlement en milieu de travail, nous donnant de l'information cruciale pour nous conscientiser des conséquences que le harcèlement, sexuel ou autre, peut avoir sur la vie des victimes.

Confrère Guy Bourgouin était sur place pour accueillir les nouvelles déléguées et pour superviser l'élection d'un nouveau comité féminin. Les mem-

fut portée à la présidence alors que Diane Girard prenait la vice-présidence et que Christine Lévesque était élue au poste de secrétaire.

Nous avons aussi élu des déléguées à la conférence nationale sur l'éducation pour les femmes qui vient juste de se tenir à Kelowna C.B. Consoeurs Diane Vienneau et Diane Girard ont participé alors que se sera au tour de consoeurs Christine Lévesque et Annie Lapierre en 2005.

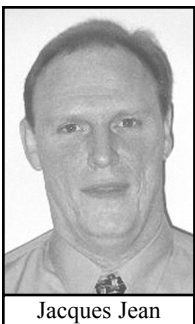
La conférence de Kelowna a reçu 59

flits et la gérance du temps. Les échanges entre les participantes nous ont permis de s'apercevoir que nous avons toutes les mêmes problèmes sur nos lieux de travail. Il a donc été décidé d'établir une ligne de clavardage pour nous permettre d'échanger des idées ou de poser des questions sur nos problèmes en commun. Les déléguées des autres sections locales ont été très impressionnées du fait que nous avons un comité formel représentant les femmes. Espérons que

comité peuvent joindre un membre du comité ou appeler la section locale pour plus d'information.

Nous désirons remercier le comité exécutif qui nous a permis de former ce comité et qui a envoyé nos déléguées à la convention nationale pour nous permettre de ramener de l'information pertinente à partager avec nos consoeurs/confrères.

Fraternellement;  
Le comité féminin



Jacques Jean

## PREMIÈRE ENTENTE CONCLUE À HORNEPAYNE

Il me fait plaisir d'annoncer que nous avons obtenu une entente de principes pour notre nouvelle unité à Hornepayne. Nos membres employé(e)s de l'école Holy Name of Jesus tiendront un vote de ratification le 28 juin prochain. L'entente, d'une durée de 3 ans, prévoit

des ajustements et augmentations de salaires, des fêtes facultatives supplémentaires et introduit aussi des bénéfices marginaux. Nous croyons que c'est une bonne première entente et nous avons hâte de travailler avec ces nouveaux membres et leur employeur.

À Hearst, les négociations avec le journal Le Nord ont rencontré quelques embûches et nous serons en conciliation les 7 et 8 juillet

prochain. Les négociations avec la Coopérative de Hearst sont cédulées pour le 24 juin et nous pourrions sans doute vous informer des progrès au prochain bulletin. Chez Columbia Forest Products, les choses reprennent lentement alors que quelques 50 employé(e)s ont été appelé(e)s au travail suite à une entente avec les membres. Les manufacturiers de contreplaqué souffrent encore de la compéti-

tion d'outre-mer, la reprise se fera donc au ralenti mais nous espérons pouvoir continuer à travailler avec cet employeur pour ramener nos membres au travail.

Je vous souhaite un bon congé estival et rappelez-vous de prendre toutes les vacances auxquelles vous avez droit.

Fraternellement;  
Jacques Jean

## LE COIN DU PRÉSIDENT LA 9<sup>ie</sup> CONVENTION BIEN-NALE UN FRANC SUCCÈS

La convention bien-nale de notre section locale s'est tenue au Day's Inn de Timmins les 27 et 28 mai dernier. Près de 60 délégué(e)s de tous les coins du local étaient présent(e)s pour adresser les affaires courantes.

Quelques invités, comme notre nouveau président national, Norm Rivard, confrère Joe Hanlon, président du local 2693 et confrère Wayne Glibbery du Centre des Travailleurs ainsi que Gilles Bisson, MPP et Charlie Angus du N.P.D. ont parlé à la délégation sur les sujets chauds du jour.

Les délégués ont

revu les rapports de toutes les activités de la section locale depuis les derniers deux ans. Tout membre qui souhaite lire ces rapports n'a qu'à les obtenir de son/sa délégué(e). Aussi, plusieurs résolutions pour modifier les règlements de la section locale ont été débattues et adoptées par la délégation. Notons parmi celles-ci un moment potentiellement historique, soit, l'adoption d'une motion pour appuyer la fusion entre notre syndicat et les métallos si le national conclue une entente acceptable.

Une seule position au sein du comité était éligi-

ble pour élection soit celle de syndic pour un terme de 6 ans présentement remplie par confrère Daniel Touchette. Consoeur Réjeanne Beger et confrère Daniel Touchette ont tous deux accepté une nomination à ce poste. Il y aura donc un vote général par ballot dans un futur rapproché pour déterminer qui des deux remplira ce poste.

Tel que mentionné au rapport des officiers, ce fut un plaisir et un privilège pour nous tous de desservir les membres de la section locale 2995 et, avec votre support, nous comptons continuer à vous servir au

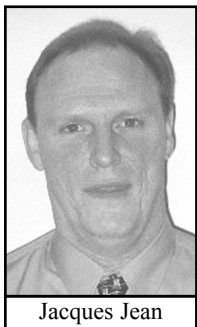


Guy Bourgoûin, président

mieux de notre capacité.

**J'espère que vous profiterez de ce bel été qui s'annonce et que vous prendrez toutes les vacances qui vous reviennent.**

Fraternellement;  
Guy Bourgoûin



Jacques Jean

## SANTÉ & SÉCURITÉ

Il me fait plaisir de vous annoncer qu'il n'y a pas eu de décès reliés au travail dans notre section locale en 2002 et 2003. Mais nous devons malheureusement noter que quelque uns de nos membres ont subi des accidents sérieux au cours de ces deux dernières années.

A la Spruce Falls, un confrère a été blessé en réparant une crevaisson sur une débusqueuse. Celui-ci tentait en vain de placer des blocs sous la machine. Il demanda alors l'aide d'un autre travailleur. Il entra ensuite par l'avant entre le pneu et le châssis de la machine mais, lors qu'il plaçait un bloc, la débusqueuse glissa pour le coincer entre le pneu et le châssis. Ce confrère a été incapable pendant plusieurs semaines et, bien qu'il soit de retour au travail, il continue à

souffrir des séquelles de cet accident.

Chez Columbia Forest Products, un de nos membres a été coincé par une empileuse automatique. Il y a eu un blocage et l'opérateur a coupé le courant. Le paquet de contreplaqué est resté dans l'empileuse et l'employé a du faire appel à deux confrères pour l'aider. Ils ont poussé sur le paquet avec des perches et, lorsque celui-ci a dépassé l'interrupteur de limite, le monte-charge s'est mis en marche coïncant la victime contre la charpente de la machine. Un autre travailleur s'est rendu immédiatement au poste de contrôle pour renverser la manœuvre. C'est alors que l'employé est tombé à la renverse, se heurtant la tête au sol. Ce travailleur est maintenant de retour au poste après avoir été assigné à un travail modifié pendant de longues semaines. Il a bénéficié d'une chance inouïe de n'avoir subi aucune blessure permanente de cet accident.

## UN TRAVAIL CONSTANT MAIS GRATIFIANT POUR TOUS

Un autre employé de chez Columbia a été moins chanceux alors il a été amputé de deux orteils après que son pied eut été coincé sous un monte-charge. Celui-ci est encore en convalescence à ce jour.

Ces histoires horribles servent à démontrer que notre travail en santé/sécurité n'est jamais fini et que nous devons persévérer pour éviter qu'elles ne se reproduisent ailleurs. Il est primordial de toujours travailler de façon sécuritaire pour s'assurer de retourner à la maison sains et saufs.

Sur une note plus joyeuse, les membres travaillant à la scierie de Domtar - Chapleau ont chacun reçu un manteau de cuir des mains de l'employeur pour souligner plus d'un an sans accident compensable. Nos confrères et consoeurs de Chapleau ont raison d'être fiers de cet exploit.

Depuis 1999, la Tembec Inc. (bois) présente une plaque commémorative en

reconnaissance du dévouement des lauréats à la cause de la santé/sécurité au travail. En 2002, les confrères René Doiron (Spruce Falls Inc.) et Yves Trudel (Tembec - Hearst) ont été choisis par leurs pairs pour recevoir cette plaque. En 2003, ce même honneur revenait aux confrères Lionel Léonard (S.F.I.) et Réjean Daigle (Tembec - Hearst).

En tant que votre directeur de la santé/sécurité il me fait plaisir de remercier tous les représentants en santé/sécurité au travail pour leur dévouement et leurs efforts visant à l'élimination des accidents du travail et l'amélioration des conditions pour tous les travailleurs(euses).

**Profitez de vos vacances d'été en santé et en sécurité.**

Fraternellement;  
Jacques Jean

*Ce texte est adapté du rapport santé/sécurité de la convention biennale.*

Ce bulletin est  
publié par:

### IBA Canada Section 2995

20 rue Riverside  
Kapusksing Ontario  
P5N 1A3  
Tel.: (705) 335-2289  
Fax: (705) 335-5428  
Courriel :  
iwakap@ntl.sympatico.ca  
Site Web:  
www.iwa2995.on.ca

#### Éditeur:

Alain A. Charlebois  
charlot@ntl.sympatico.ca

#### Journaliste:

Louise Dionne  
go20ljyv@ntl.sympatico.ca

#### Comité Exécutif :

##### Président :

Guy Bourgouin

##### 1<sup>ie</sup> Vice-président:

Réal Vachon

##### 2<sup>ie</sup> Vice-président:

Bruno Payant

##### Secr. financier:

Jacques Jean

##### Secr. archiviste:

Étienne Gagnon

##### Conducteur:

Roger Gauthier

##### Gardien:

Léo Levasseur

##### Syndics:

John Reese

Jerry Bouvier

Daniel Touchette

##### Membres du conseil:

Robert Bouvier

Marcel Rodrigue

Rémi St-Martin



## LA CSPAAAT ET LES TRAITEMENTS CHIROPRATIQUES

**Est-ce que la Commission de la Sécurité professionnelle et de l'Assurance contre les Accidents du Travail (CSPAAT) paie les traitements de chiropratique?**

• Oui, mais elle a des directives strictes sur le type et la durée du traitement.

**Dans quelles conditions la CSPAAT paie-t-elle?**

• Si vous avez un accident de travail, la CSPAAT doit payer les soins médicaux qui vous sont fournis par la première personne qui traite votre lésion. La CSPAAT paie si cette personne est un chiropraticien ou une chiropraticienne ou si vous choisissez, après le premier traitement, de consulter un chiropraticien ou une chiropraticienne au lieu d'un médecin.

• La CSPAAT paie aussi si votre médecin vous adresse à un chiropraticien ou à une chiropraticienne et si la CSPAAT détermine que la chiropractie va aider à votre rétablissement.

**Que faut-il faire pour que la CSPAAT paie les traitements de chiropratique?**

• Si la première personne qui vous traite est un médecin, ce médecin doit déclarer par écrit, à l'adresse de la CSPAAT, que la chiropractie va aider à votre rétablissement.

• La CSPAAT doit vous confirmer par écrit qu'elle accepte de payer les traitements de chiropratique.

• Vous devez consulter un chiropraticien ou une chiropraticienne qui accepte de traiter des personnes qui présentent une demande de prestations auprès de la CSPAAT (certains refusent).

• Votre chiropraticien ou votre chiropraticienne doit adresser régulièrement un rapport à la CSPAAT (habituellement toutes les deux semaines).

**Pendant combien de temps la CSPAAT paie-t-elle les traitements de chiropratique?**

• Les traitements sont habituelle-

ment payés pendant les douze semaines qui suivent l'accident. C'est le personnel médical de la CSPAAT qui décide ensuite si la durée du traitement doit être prolongée.

• Si votre chiropraticien ou votre chiropraticienne pense qu'il vous faut plus de douze semaines de traitement, il ou elle devrait écrire à la CSPAAT au bout d'environ huit semaines pour demander et justifier la prolongation du traitement, et expliquer en quoi le traitement vous aide.

**Que faire si la CSPAAT refuse de payer les traitements de chiropratique?**

• Vous pouvez contester un refus de payer les traitements de chiropratique dans les six mois suivant la date de la décision de la CSPAAT.

• Votre médecin doit expliquer par écrit à la CSPAAT pourquoi ces traitements vous sont nécessaires.

## AMÉLIRATIONS NOTABLES ALORS QUE LES PRIX DU MARCHÉ SONT À LA HAUSSE



Roland Laurin

J'ai le regret de vous annoncer que la Domtar - Chapleau a mis à pied environ 65 employé(e)s depuis la fin avril, ceci du à un manque de bois. La compagnie fait actuellement pression sur le ministère des ressources naturelles pour assurer un approvisionnement adéquat pour le deuxième quart de production. Nous espérons que ces démarches seront fructueuses car cela garantirait des emplois stables pour nos confrères et consoeurs de Chapleau.

Bonnes nouvelles chez Tembec - Kirkland Lake; le

moulin à scies est de retour sur deux quarts et l'usine de rabotage suivra aussitôt qu'il y aura assez de bois d'accumulé. Il est à souhaiter que le futur apportera la stabilité à nos confrères/consoeurs de Kirkland Lake. Les prix du bois sont à la hausse depuis le début de mai et tout semble indiquer que la tendance se maintiendra jusqu'à la fin juillet. Osons espérer que les prix se maintiendront au-delà de ces prévisions parce que, comme vous le savez bien, quand les compagnies font des profits cela favorise le plein emploi et aide à la croissance de nos communautés.

Tel que rapporté au dernier bulletin, Uniboard - New Liskeard Inc. ont du élim-

iner quelques postes tant chez les syndiqués que la gérance pour faire face à une baisse des prix du panneau de particules et la mauvaise situation financière de la compagnie. Sur une note plus positive, les prix ont récemment monté et la compagnie commence à toucher des profits. Si le secteur de la construction est actif cette année cela créera une demande accrue pour les meubles qui sont fait, en grande partie, de panneaux de particules.

**Je profite de cette occasion pour vous souhaiter un bon été et vous enjoindre à prendre vos vacances si vous ne l'avez pas déjà fait.**

Fraternellement;  
Roland Laurin